

Promouvoir le recours aux différentes formules de Partenariat Public-Privé

Les contrats de Partenariats Public-Privé (PPP) et la délégation de service public (DSP) permettent de combiner l'investissement du secteur public et celui du secteur privé pour la réalisation d'infrastructures ou le développement de services.

Ces différentes formules ont l'avantage de rendre possible la levée d'importants montants de financements publics et privés, comme la France l'a pratiqué depuis des décennies.

Ce sont des outils pour le développement de l'économie et de services publics adaptés aux besoins. Les PPP et la DSP peuvent se décliner en différents types de contrats. Pour les pays en transition et en développement, qui ont besoin de construire rapidement les infrastructures de leur économie, il est important de bien choisir le cadre réglementaire qui leur permettra de mener à bien leurs projets.

Notre savoir-faire

Proposer la formule adaptée en fonction du besoin

Le pôle d'activité PPP d'Adetef offre des prestations à la demande pour répondre aux besoins des partenaires, à partir de la palette complète des différents types de contrats PPP ou DSP :

- L'étude des besoins
- Les visites d'études pour le partage des bonnes pratiques
- Les missions d'expertise sur place
- Les séminaires bilatéraux.

Un séminaire type de 5 jours comporte :

- Une présentation complète des différents types de PPP ;
- Une journée de travail avec les experts des ministères techniques ;
- Des visites de terrain avec les entreprises gestionnaires ;
- Une journée d'approfondissement juridique, financier ou technique ;
- Une séance de débriefing avec recommandations et perspectives ;

Des séminaires *ad hoc* peuvent aussi être créés en fonction des besoins.

Nos atouts

- Une très longue pratique en PPP et DSP

- Un important réseau de partenaires

- Les ministères de l'Economie, des Finances et de l'Industrie ; du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État ; de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement ; de la Santé ; de la Justice ; de l'Education Nationale ; de l'Intérieur... ;

- La Mission d'appui aux contrats de partenariat (MAPPP) ;

- L'Institut de la Gestion déléguée (IGD) ;

- Le syndicat des Entrepreneurs français internationaux (SEFI), membre de l'EIC (*European International Contractors*) ;

- Le secteur financier et bancaire (Caisse d'Epargne, Caisse des Dépôts, AFD) ;

- Les cabinets d'avocats et juristes des PPP et des contrats.

- Les sociétés de conseil et de gestion de projets

- Les grandes entreprises (ADP, Bouygues, Egis, RATP, RFF, SNCF, Suez, Systra, Veolia, Vinci...)

Un vivier dynamique d'experts publics et privés

Références

BULGARIE

En 2009, Adetef a été choisie par les autorités bulgares pour mener à bien un jumelage institutionnel de l'Union européenne de 8 mois qui accompagnait les ministères des Finances et des Transports bulgares dans la mise en place d'une législation PPP et le lancement de grands projets d'infrastructures. Adetef en a assuré l'animation et la gestion et mobilisé les experts, issus essentiellement de la MAPPP et du ministère du Développement durable.

SYRIE

Adetef a proposé une réponse française, financée par la Banque mondiale et l'AFD, pour accompagner les autorités syriennes dans la rédaction de leur nouvelle législation PPP qui devrait être adoptée au printemps 2011. Adetef a également accueilli une délégation syrienne pour une semaine de rencontres avec les principaux acteurs publics et privés français des PPP : MAPPP, IGD, MEEDDM, entreprises (Bouygues, Egis, Veolia, RATP, Systra, CDC...), l'IFEJI, la Fédération des EPL, l'Office International de l'Eau...

Cameroun, Hongrie, Lettonie, Maroc, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Sultanat d'Oman, Sénégal, Ukraine, Vietnam ...

Des visites d'études, des missions, des séminaires, des rencontres ont été organisées avec de nombreux pays partenaires. Ce sont plus de 350 personnes qui ont bénéficié d'une vingtaine d'actions de formation, d'information et d'accompagnement ces dernières années.

Partenariats avec IFEJI et PPP MedAfrique

Adetef est cofondateur du Club PPP MedAfrique et partenaire de l'IFEJI pour des actions de sensibilisation auprès des gouvernements et des bailleurs internationaux.

Nos partenaires :



Les Ministères des Finances et des Transports
de la Bulgarie



Le département des PPP en Syrie

L'Agence nationale hongroise, NFU

Le ministère des Finances de Lettonie

L'ambassade de France de Roumanie

Le ministère des Finances du Maroc

Le Ministère du Plan et de l'Investissement
du Vietnam

L'institut français d'experts juridiques
internationaux (IFEJI)

Club PPP MedAfrique